

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE

DIRECTEURS :

MM. LE V^o B. DE JONGHE, LE C^o TH. DE LIMBURG-STIRUM ET A. DE WITTE.

1906

SOIXANTE ET DEUXIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,

Rue de la Limite, 21.

1906

SCEAU

D'UN

PROVINCIAL DES FRÈRES AUGUSTINS

A LOUVAIN



La matrice qui fait l'objet de cette notice a été trouvée sur l'emplacement de l'ancien couvent des Augustins de Louvain, lors du percement de la rue Charles de Lorraine, en 1900.

Les Augustins, *fratres ordinis Eremitarum Sancti Augustini*, s'établirent à Louvain pendant la première moitié du XIII^e siècle; l'église qu'ils y construisirent en même temps que leur couvent fut achevée en 1284 et dédiée à Saint Jean-Baptiste. On y transporta, en 1380, une parcelle de l'hostie miraculeuse de Middelbourg, conservée encore aujourd'hui dans l'église paroissiale de Saint-Jacques à Louvain (depuis 1808).

Dans les archives de cette église se trouve également le privilège original, sur parchemin, daté de 1426 accordé par le provincial des Augustins de la province de Cologne (province dont la maison de Louvain faisait partie) aux membres de la confrérie du Saint-Sacrement de Miracle. Je suis allé consulter ces archives dans l'espoir de pouvoir dater exactement mon sceau, mais celui qui a servi à sceller le parchemin en question est plus ancien et date au moins du XIV^e siècle.

Notre matrice est en cuivre de forme ogivale de 0^m.62 sur 0^m.40.

Au centre, Saint-Augustin tenant la crosse, assis sous un dais d'une riche architecture gothique, bénit un laïque agenouillé à sa droite sous un pinacle évidé flanquant le dais central; le pinacle de gauche est plein et repose directement jusqu'au bas. Sur le pourtour se lit en caractères gothiques l'inscription :

**« S . provincialis . provincie . colonie .
ordinis . frat . heremitar . fei . augustini . »**

La conservation de la matrice n'est pas mauvaise, mais son long séjour dans la terre lui a cependant enlevé une partie de sa netteté.

Ce sceau ne figurant pas encore sur le parchemin, dont nous avons parlé, doit cependant avoir été mis en usage peu après la date de 1426; tout au moins remonte-t-il au milieu du XV^e siècle, le

style de son architecture et les caractères de l'inscription ne laissent aucun doute à cet égard.

Je remercie vivement M. J. Wils, bibliothécaire de l'École des sciences politiques et sociales de l'Université catholique de Louvain qui m'a permis de puiser dans sa publication de l'Obituaire des Augustins de Louvain la plupart des renseignements qui constituent cette petite note (1).

En parcourant cet obituaire je trouve que le 21 mars 1447 mourut, au couvent de Louvain, le provincial V. Joannes van Sterrebeke ; il est probable que notre sceau lui a appartenu et est resté la propriété du couvent ; celui-ci fut supprimé en 1796 et l'église fut démolie en 1801 ; c'est dans les déblais qu'il fut retrouvé, en 1900, comme je l'ai dit plus haut.

F. VERMEYLEN.

(1) *Obituaire des Augustins de Louvain*, publié par Jos. Wils dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, du chanoine Reusens, 2^{me} série, t. XIV, Louvain, 1903.